



**Le Président de la République a déposé un projet de loi pour prolonger le mandat des députés et des conseillers municipaux camerounais de 12 mois. L'Union Démocratique du Cameroun (UDC) considère que cela vise à maintenir le pouvoir au parti au pouvoir et à exclure les autres partis politiques. L'UDC appelle le Président et le gouvernement à respecter le calendrier électoral initial et à publier les dates précises des scrutins pour permettre une campagne électorale équitable.**

*DECLARATION DE L'UNION DEMOCRATIQUE DU CAMEROUN -UDC- A LA SUITE DU DEPÔT DU PROJET DE LOI NO 2051/PJL/AN PORTANT PROROGATION DU MANDAT DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE.*

*Ce qui n'était plus qu'un secret de polichinelle est devenu depuis hier, une triste réalité : ainsi, à travers le Projet de Loi N°2061/PJL/AN déposé au Parlement et communiqué en plénière aux Députés ce jour, 06 juillet 2023, le Président de la République entend proroger de 12 (douze) mois, du 10 Mars 2025 au 30 Mars 2026, le Mandat des Députés à l'Assemblée Nationale.*

*Dans la même logique, il se dit qu'il commettra dans les prochaines heures, un Décret qui prorogera également le Mandat des Conseillers Municipaux dont les élections se tiennent fréquemment au même moment avec celles des Députés.*

*Pour l'Union Démocratique du Cameroun -UDC- par cet Acte, le Président de la République démontre une fois de plus, son option affirmée de méconnaître, son rôle d'Arbitre prescrit par la Constitution, dans la régulation du fonctionnement des pouvoirs publics, et du jeu démocratique pour l'intérêt général de la République et du Peuple camerounais.*

*Nous en sommes à la troisième prorogation après les Lois de prorogation des mandats des Députés N°2012/018 du 21 Décembre 2012, N°2019/015 du 19 Juillet 2019 prorogeant à 2013 la 8ème Législature (2007-2013); à 2020 la 9ème Législature (2013-2020), enfin, à 2026 la 10ème Législature (2020-2026) !*

**LE PARLEMENT SERAIT AU MI-PARCOURS DE SA 11ÈME LEGISLATURE DEPUIS 2022 : QUEL GACHIS.**

*Et comment en est-on arrivé à là, sinon par de tels tripatouillages à répétition du Calendrier Électoral ?*

*Le Président de la République du Cameroun depuis Quarante Trois ans avec le Gouvernement RDPC entraînent les Camerounais une fois encore baigner dans leurs eaux partisans, pour des fins partisans égoïstes.*

*Il devient difficile de s'émouvoir des mêmes justifications qui reviennent à chacune de toutes ces récurrentes prorogations : Voyons-nous, depuis 2007 pour ne remonter qu'à là, l'Article 15 (4) de la Constitution est devenu l'instrument politique dont se sert l'État/Parti pour confisquer l'usage du Calendrier Électoral en déjouant et excluant les autres parties prenantes, en déni des valeurs républicaines ;*

*Certes, les dispositions de cet Article permettent au Président de la République de proroger ou abrégé le mandat des Députés, il ne doit le faire toutefois "qu'en cas de crise grave ou lorsque les circonstances l'exigent" La réalité est que nous sommes installés avec le NOSO depuis 2017 dans une crise plus grave que le souci « d'alléger le calendrier électoral qui prévoit quatre élections au cours de l'année 2025" : Évoquer l'indisponibilité des ressources humaines et financières semble relever du chimérique : l'année électorale étant connue à l'avance le Budget y afférent est arrêté en conséquence par la Loi de Finances de l'année électorale.*

*Pour l'Union Démocratique du Cameroun -UDC- comme la grande majorité des formations politiques et de nombreux camerounais, les enjeux électoraux des élections anticipées ou prorogées se gèrent durablement non seulement dans le respect d'un calendrier électoral connu de tous, pour la promotion d'une culture de libre et saine concurrence politique, mais aussi et surtout, dans l'organisation des élections justes, saines, transparentes, équitables passant par un Code Électoral Consensuel.*

*Par conséquent,*

*En rappelant que notre Pays traverse un moment délicat voire tournant de son histoire,*

*Et que Toutes ses Filles, Tous ses Fils ont chacune, chacun une responsabilité majeure - les*

*tenants du Pouvoir plus encore - quant à l'Avenir de notre Pays,*

*Demande au Président de la République et à son Gouvernement de s'investir dans un sursaut Républicain, Patriotique et Démocratique pour :*

*1. Respecter in fine, le calendrier électoral initial qui prescrit les Élections couplées législatives et municipales au mois de Février 2025 ;*

*Et donc, retirer le Projet de loi N2061/PJL/AN, Portant Prorogation du Mandat des Députés à l'Assemblée Nationale, introduit au Parlement ;*

*2. S'abstenir de signer le Décret de Prorogation du Mandat des Conseillers Municipaux ;*

*3. Publier dès à présent par souci d'équité électorale les dates précises des différents scrutins afin de permettre aux différentes parties prenantes du processus électoral de s'investir sur le champ politique avec assurance ;*

*4. Introduire au Parlement, le Projet de Modification de la Loi portant Code Électoral inspiré de la Proposition à eux soumise par la Plateforme des Partis Politiques et Organisations de la Société Civile engagés pour la Réforme Participative et Consensuelle du Code Électoral ; Toute élection devant se tenir dans un climat consensuel et apaisé, avec la participation inclusive de toutes les parties prenantes*

- A certains membres du Gouvernement de la République : DE TENIR UN DISCOURS PUBLIC PLUS CONCILIANTE ; D'ARRÊTER D'ENTRETIENNER UNE AMBIANCE DE DÉSESCALADE DES TENSIONS POLITIQUES ;*
- Exhorte le Peuple à continuer de s'inscrire sur les listes électorales et à être prêts à aller voter et protéger le Vote le moment venu.*
- Soutient une démarche commune de tous les Députés Démocrates, Républicains, Patriotes et Citoyens pour le Rejet pur et simple de ce Projet de Prorogation ;*

*Ce faisant, chaque acteur et maillon de la chaîne aura considérablement « désamorcé » -comme son rôle l'y invite- les risques de contestations, les violences électorales et œuvré pour la Paix et la Cohésion sociales durables pour le Cameroun, qui est pour nous tous et par nous tous.*

*PUISSIE DIEU TOUJOURS ASSISTER ET VENIR AU SECOURS DU CAMEROUN*